

Séance du mardi 05 mars 2024

Membres en exercice : 15
Date de la convocation: 28/02/2024

Présents : 13

Votants: 15

Secrétaire de séance:
Edith ESCOURROU

L'an deux mille vingt-quatre et le cinq mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Béatrice BORT, en salle du Conseil Municipal

Présents : Martial BESSIEUX, Béatrice BORT, Guy BOURDON, Anick COMBE, Dominique COMBE, Edith ESCOURROU, Anthony LOPEZ, Michel LOPEZ, Christine MOREL, Alexandre PACHOUTINSKY, Sylvain RIVIER, Chantal ROLLAND, Claude SANTORO

Représentés: Virginie FONGARO, Alda PENELA

Excusés:

Absents:

Objet: Mise à jour du tableau des effectifs - DE_2024_931

Madame le Maire rappelle aux Conseillers Municipaux qu'il appartient au Conseil de fixer par délibération l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services, Conformément à l'article 34 de la Loi du 26/01/1984, les emplois des collectivités sont créés par l'organe délibérant, en cas de suppression de poste, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique Paritaire.

Considérant la radiation des cadres du Garde Champêtre et l'avancement de grade d'un adjoint administratif territorial à celui d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe, il y a lieu de mettre à jour le tableau des effectifs

Ayant ouï l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal après délibération APPROUVE la modification du tableau des effectifs suivants :

Cadres ou emplois	Catégorie	Titulaires	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont Temps non complet
<u>filière Administrative</u>					
Rédacteur	B	0	1	0	
Adjoint principal 1ère classe	C	1	1	1	
Adjoint principal 2ème classe	C	1	1	1	
Adjoint administratif	C	1	2	1	1

TOTAL		3	5	3	1
-------	--	---	---	---	---

Cadres ou emplois	Catégorie	Titulaires	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont Temps non complet
<u>Filière Technique</u>					
Agent de Maîtrise	C	1	1	1	
Adjoint principal 1ère classe	C	1	1	1	
Adjoint principal 2ème classe	C	0	0	0	
Adjoint Technique	C	2	3	2	
TOTAL		4	5	4	0

Cadres ou emplois	Catégorie	Titulaires	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont Temps non complet
<u>Filière Scolaire</u>					
ATSEM principal 2ème classe	C	2	2	2	1 - 60 %
ATSEM principal 1ère classe	C	0	0	0	
Adjoint Technique principal 2ème classe périscolaire	C	1	1	1	1 - 75 %
TOTAL		3	3	3	2

Agents NON TITULAIRES articles Loi 84-53 alinéa 3	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Rémunération	Motif du contrat
Agent d'animat° périscolaire	1	0	SMIC	délibérations du 31/08/2017 article 3-1 (remplacement)
Adjoint technique polyvalent	3	0	SMIC	article 3-2 (saisonniers)
Adjoint technique				article 3-1 (remplacement)

polyvalent	1	0	SMIC	article 3-1 (remplacement)
Adjoint Administratif	1	0	SMIC	
TOTAL	6	0		

Pour: 15 Contre: 0 Abstention: 0

Ainsi fait et délibéré,

Madame le Maire
Béatrice BORT

